

LE
Messager de Saint-Antoine

Publié sous le patronage de S. G. Mgr l'évêque de Chicoutimi

HOTEL-DIEU SAINT-VALLIER DE CHICOUTIMI

Vol. III Aout 1897 No 3

“ Si vous voulez des miracles, ayez recours à saint Antoine.”
S. BONAVENT J.M.F.

LA MESSE DU 15 AOUT

En exécution de l'engagement que nous avons pris, et qu'on peut lire sur la couverture de chacune de nos livraisons, l'un des directeurs du “Messager” célébrera la sainte Messe, le 15 août, “aux intentions que les abonnés auront recommandées dans le MESSAGER.” Qu'on veuille bien remarquer à quelles conditions on peut avoir part à ces messes que nous annonçons ainsi pour le bénéfice de ceux qui implorent saint Antoine de Padoue. Les *intentions* que nous appuyons par l'inappréciable offrande du saint Sacrifice, ce sont les seules intentions qui ont été *mentionnées* dans le “Messager,” et qui n'ont pas encore été exaucées. Ensuite, ces intentions doivent nous avoir été recommandées par les seuls *abonnés* du journal.

Cette fête du 15 d'août, la fête de la glorieuse Assomption de la sainte Vierge, est une fête d'obligation en France. Dans notre pays, nous n'avons pas le bonheur de voir cette belle fête célébrée avec autant de solennité.

Mais qu'est-ce donc qui nous empêche de solenniser privé-ment cette fête autant que nous le voudrions? Nous savons qu'un grand nombre de personnes font en ce jour la sainte communion; bien d'autres pourraient sans doute en faire autant. A tout le moins, on devrait ce jour-là entendre la messe.

En tout cas, nous demandons à tous nos lecteurs de s'unir d'intention à la messe que nous annonçons pour le 15 août.